



La prise en charge des victimes d'agression sexuelle



UMJ Salengro
03 20 44 66 46

Urgences Gynécologiques
Jeanne de Flandre
03 20 44 69 06



L'examen médical et les prélèvements



■ L'examen clinique

- Si vous avez été pris en charge **aux urgences gynécologiques** de l'hôpital Jeanne de Flandre du CHU de Lille :
 - > Un gynécologue obstétricien vous a examiné pour évaluer vos blessures et initier un traitement médical préventif.
 - > Un médecin légiste vous a examiné si une démarche judiciaire avait été initiée (dépôt de plainte ou accord de votre part).
- Si vous avez été pris en charge **à l'Unité Médico-Judiciaire** de l'hôpital Roger Salengro du CHU de Lille :
 - > Un médecin légiste vous a examiné
 - > La démarche judiciaire était initiée

■ Les prélèvements effectués

Si vous avez été examinée par un gynécologue obstétricien, des prélèvements ont été réalisés (prise de sang, écouvillons vaginaux...) afin de :

- Connaître votre statut vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles **avant l'agression**.
- Savoir si vous étiez enceinte **avant l'agression**.
- Savoir si votre état de santé est compatible avec les médicaments nécessaires. Dans le cas contraire, vous serez recontacté.

ATTENTION : en cas de contamination lors de cette agression, les prélèvements ne seront positifs qu'après quelques semaines. Il est donc **NECESSAIRE** de vous rendre dans le service des maladies infectieuses du Centre Hospitalier de Tourcoing, qui s'occupera de votre suivi et fera des contrôles réguliers. De même en cas grossesse contractée lors de cette agression, les tests ne seront positifs qu'au bout de plusieurs jours.

Si vous avez été examinée par un médecin légiste, des prélèvements ont été réalisés (écouvillons vaginaux, anaux, buccaux...) pour une recherche de spermatozoïdes afin d'identifier l'ADN de votre agresseur.



Le suivi médical



Selon la situation qui a été évaluée par le médecin, ces médicaments ont pu vous être donnés :

- **La pilule du lendemain** : elle se prend en une fois. Son efficacité est bonne, surtout si elle est prise très rapidement après l'agression (au maximum 120 h). Elle peut provoquer quelques saignements vaginaux.
- **La trithérapie contre le SIDA (VIH)** : rapidement après l'agression (au maximum 48 h). Ce traitement vous est délivré pour 3 jours (1 comprimé par jour). La poursuite de ce traitement est souvent nécessaire. Il peut provoquer des troubles digestifs, des nausées...
- **Une vaccination contre l'hépatite B** : rapidement après l'agression (au maximum 72 h). Vous devrez vérifier votre carnet de santé et refaire le schéma vaccinal complet pour être à jour.
- **Des antibiotiques contre les bactéries** sexuellement transmissibles : une injection est faite et 4 comprimés vous sont donnés en une fois.

ATTENTION : seuls des médicaments d'urgence sont délivrés. Le suivi et les prescriptions à plus long terme sont organisés par un centre de référence régional qui se trouve à Tourcoing. Il est **NECESSAIRE** de contacter le service des maladies infectieuses du Centre Hospitalier de Tourcoing en appelant le 03 20 69 46 04.

La procédure judiciaire



- Si une démarche judiciaire a été initiée (dépôt de plainte ou accord de votre part), la police ou la gendarmerie enquête sur votre agression.
- Si vous avez été examiné par un médecin légiste :
 - > Il rédige un rapport qui est envoyé à la police ou la gendarmerie. Aucun double ne vous sera donné par le médecin légiste car il agit sur réquisition.
 - > Il transmet les prélèvements qu'il a effectués pour qu'ils soient analysés par un laboratoire de police scientifique. Les résultats sont envoyés directement et uniquement à la police ou la gendarmerie.

Les suites psychologiques de l'agression



■ Je ne comprends pas mes réactions durant l'agression, est-ce normal ?

La violence d'une agression sexuelle peut amener à réagir par des comportements ou des attitudes inhabituelles. Vous avez pu ressentir de **l'effroi**, de **l'angoisse** et de **la peur** avec une intensité que vous ne connaissiez pas jusqu'à présent. Ou au contraire n'avoir aucune réaction. Cela peut entraîner une sidération et une paralysie psychique. Cette anesthésie émotionnelle et

physique lors de l'agression donne une sensation d'irréalité, de déconnexion, de n'être plus dans la situation mais de la vivre de l'extérieur en spectateur, c'est ce qu'on appelle la dissociation.

■ Quelles peuvent être les conséquences de cette agression ?

Les reviviscences : Il s'agit de sensations, d'images qui s'imposent à vous ; le jour sous la forme de flashs visuels, olfactifs, kinesthésiques, la nuit sous forme de cauchemars. Elles vous font revivre le traumatisme à l'identique ou presque.

L'évitement : Il est possible que vous évitiez de vous rendre dans certains endroits qui vous rappellent l'agression, ou que vous évitiez d'en parler ou d'y penser.

L'hypervigilance : Vous pouvez être en état d'alerte à tout ce qu'il se passe autour de vous ou que le moindre bruit déclenche une peur intense.

Ces réactions sont normales suite à une agression et diminuent dans le temps, si ce n'est pas le cas, il peut s'agir d'un état de stress post traumatique.

Prise en charge psychologique



Pour faire face à votre agression, une prise en charge spécialisée peut vous être proposée. **La(le) psychologue** vous contactera afin de vous proposer la meilleure prise en charge. Vous pouvez également la(le) contacter à l'UMJ au 03 20 44 66 46.

En cas d'urgence : les urgences du CHU à l'hôpital Roger Salengro peuvent vous recevoir 24h/24 et 7j/7, pour un entretien avec un(e) infirmier(ière) et un(e) psychiatre.

Aides aux victimes : différentes associations d'aides aux victimes peuvent vous accompagner dans toutes vos démarches.

Au CHU de Lille, l'association intercommunale d'aide aux victimes et de médiation (AIAVM - Maison de la Médiation et du Citoyen, place Roger Salengro, 59033 Lille cedex - Tél. : 03 20 49 50 79) peut vous rencontrer sans rendez-vous à l'Unité Médico-Judiciaire (1^{er} étage de l'hôpital Roger Salengro) le mardi matin et le jeudi matin, sans rendez-vous.

Unité Médico-Judiciaire (UMJ et psychologue) du CHU de Lille :

Hôpital Roger Salengro -
1^{er} étage - Rue Emile Lainé -
59 037 Lille Cedex
(Métro CHU Eurasanté Ligne 1)

03 20 44 66 46

Urgences gynécologiques du CHU de Lille :

Hôpital Jeanne de Flandre -
Rez de Jardin - Avenue Eugène
Avinée - 59 037 Lille Cedex
(Métro CHU Eurasanté Ligne 1)

Service des maladies infectieuses du CH de Tourcoing :

Hôpital Dron - Pavillon Trousseau
135 rue du président Coty -
59 200 Tourcoing
(Métro CH Dron Ligne 2)

03 20 69 46 04
courriel : smtrousseau1@ch-
tourcoing.fr